



Nos honoraires

Barème – vente : Immobilier traditionnel ancien (maison, appartement, garage)

- **Mandat exclusif** : 3% (*) - Avec un minimum de 6 500 € TTC
- **Mandat simple** 4% (*) - Avec un minimum de 6 500 € TTC

Barème – vente : Terrain

- Forfait 8 000 € TTC

Barème – Recherche de bien : Ancien, neuf et terrain

- **Mandat de recherche simple** : 3% (*) - Avec un minimum de 5 000 € TTC

Nos honoraires comprennent :

Pour les mandats de vente : La visite de votre bien, son estimation selon l'étude de marché immobilier du secteur, conseils et services personnalisés, rédaction du mandat de vente, constitution du dossier de vente, commercialisation de votre bien sur notre site internet ainsi que sur tous nos sites partenaires (Seloger, Le bon coin, Logic Immo, Bien ici...), les visites, les rapports de visites, la négociation, l'accompagnement en office notarial de la signature de la promesse de vente à l'acte notarié.

Pour les mandats de recherche : Rendez-vous pour déterminer les critères de recherches, rédaction du mandat de recherche, sélection de biens potentiels, pré-visites et visites des biens, prises d'informations complémentaires sur les biens, négociation, accompagnement en office notarial de la signature de la promesse à l'acte notarié.

Il est indiqué que :

- Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire dans le mandat
- Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC) selon taux en vigueur.

(*) En application de l'arrêté du 26.01.2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 (note de la DGCCRF), les prix affichés sont maximums.